24e ANNÉE N° 2101 PARAIT LE SAMEDI 18 JANVIER 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

UN BON LIVRE

Voici un livre que je recommande ou plutôt qui se recommande à l'attention de nos lecteurs. C'est l'ouvrage publié par mon éminent ami M. Yves Guyot sous ce titre : « *Sophismes socialistes et faits économiques.* » Il vient bien à son heure au moment où les collectivistes s'organisent pour exercer sur la politique de ce pays une influence prépondérante.

A côté des méfaits directs et évidents du collectivisme, il faudrait aussi enregistrer les ravages de ce que M. Yves Guyot a appelé l'« endosmose socialiste ». On verrait alors quel préjudice matériel et moral une minorité de collectivistes a pu causer à la nation française. Que serait-ce donc le jour où maîtres des pouvoirs publics ils auraient toute liberté d'appliquer leurs doctrines !

C'est pourquoi il importe de combattre énergiquement ces doctrines. Les socialistes usent d'un droit inconstestable en s'efforçant de les répandre dans les mœurs populaires par une inlassable propagande. C'est nous qui manquons à notre devoir en leur laissant trop souvent le champ libre, en organisant pas, à notre tour, pour combattre des théories funestes et erronées, une propagande active. Sous un régime de suffrage universel, où l'opinion est souveraine, il ne suffit pas d'avoir raison : il faut encore prouver qu'on a raison, gagner à sa cause les électeurs. La tâche est rude. Mais elle est nécessaire. Elle est d'ailleurs singulièrement facilitée par des publications comme le nouveau volume de M. Yves Guyot.

L'auteur des « *Sophismes socialistes et faits économiques* » est certes un des plus savants économistes de ce temps. Seulement il ne fait point étalage de son érudition. Il résume en quelques pages brèvres et claires les diverses théories socialistes ; il réfute les sophismes par les faits.

M. Yves Guyot n'est pas d'ailleurs un philosophe retiré dans sa tour d'ivoire, et qui se borne à des controverses doctrinales. C'est un homme d'action. Il siégea longtemps à la Chambre des députés ; il fut ministre des travaux publics. Ce théoricien érudit est un homme pratique qui n'ignore rien des réalités vivantes. Il sait mieux que personne que les évènements ne se plient pas à la volonté arbitraire et changeante des législateurs Aussi sa discussion, précise et serrée dans sa simplicité, est elle particulièrement démonstrative.

« Le sophisme est un argument faux revêtu d'une forme plus ou moins captieuse. » Pour se mettre en garde contre les arguments spécieux des socialistes et pour réfuter aisément leurs sophismes, que les jeunes propagandistes républicains lisent et méditent le livre de M. Yves Guyot ! Ils verront sur quelles bases fragiles, sur quelles erreurs de faits, sur quelles observations fausses ou incomplètes, repose le système, prétendu nouveau, qui remonte en réalité aux époques primitives et barbares de la civilisation. Leurs esprits prévenus ne seront plus dupes de ces affirmations audacieuses répétées chaque jour en réunions publiques :

« La richesse se concentre de plus en plus dans un nombre toujours moindre de mains. Les riches deviennent toujours plus riches ; les pauvres toujours plus pauvres La propriété individuelle tend fatalement à faire place à la propriété collective. Les faits devancent la loi pour organiser le collectivisme. La révolution sociale n'aura pour ainsi dire qu'à enregistrer, à sanctionner le progrès inévitable. » Toutes ces affirmations, posées comme des axiomes par les socialistes, sont contredites par les faits.

Ouvrez les yeux et regardez ! M. Yves Guyot ne cherche point d'autre réponse que celle-là ! Il oppose aux déclamations collectivistes la brutalité des phénomènes sociaux, l'éloquence décisive de chiffres incontestables. Il montre la diffusion croissante de la propriété immobilière et mobilière, étudie la répartition des successions, le relèvement continu des salaires, qui contredit la fameuse «loi d'airain»; il signale l'erreur redoutable qui est au fond du soi-disant principe de la « lutte des classes ». Son analyse pénétrante ne laisse pas subsister grand chose du socialisme à prétentions scientifiques au nom duquel unifiés et non unifiés veulent, malgré nous faire notre bonheur.

M. Yves Guyot conclut à l'impossibilité du collectivisme. C'est bien notre avis. Mais ne serait-ce pas aussi celui des leaders du parti, et nommément de M. Jaurès ? Au cours de l'ancienne législature, l'éloquent leader socialiste nous promettait pour le lendemain des élections un programme défini. Au début de la législature actuelle, mis en demeure par M. Clémenceau de préciser sa doctrine dans les textes législatifs formels, M. Jaurès demanda un délai de cinq ou six mois En voici dix-huit qui sont passés. Nous attendons toujours le texte promis par M. Jaurès.

Jusqu'ici nous n'avons eu que sa fameuse solution de la crise viticole :

« A partir du 1er juillet 1907, les domaines dans lesquels la culture de la vigne constitue l'élément principal du revenu sont propriété nationale. La nation en remettra l'exploitation à une association générale des travailleurs de la vigne formée par des salariés de tout ordre employés à la viticulture. »

A en juger par cette solution partielle de la question sociale, il ne semble pas que M. Jaurès ait encore trouvé un moyen bien pratique d'assurer un fonctionnement raisonnable.

Nous ne sommes donc pas près de voir appliquer le régime collectiviste pour cette raison suffisante qu'il est inaplicable. Mais est-ce à dire que le collectivisme n'est pas dangereux ? La théorie de la lutte des classes est erronée. Nous n'en éprouvons pas moins des effets funestes. Nous voyons s'aggraver et s'aigrir des dessentiments entre patrons et ouvriers; nous voyons des candidats aux Conseils de Prud'hommes, c'est-à-dire des hommes qui aspirent à rendre la justice, et qui s'engagent à donner tort systématiquement à une catégorie de plaideurs. Ils osent promettre de ne rendre que des « jugements de classe » !

Puis, conformément aux inspirations du collectivisme révolutionnaire des agitateurs s'efforcent de ruiner toutes les organisations industrielles et même d'arrêter la marche régulière des services publics. On menace du sabotage et de la grève générale pour arracher au Parlement certaines lois, pour imposer à la majorité les volontés d'une minorité ! Contre ces périls, M. Yves Guyot nous met courageusement en garde ! Espérons que son appel sera entendu ! il aura contribué en tous cas, à éclairer les intelligences et à fortifier la volonté des républicains épris de progrès mais qui se refusent à être dupes des mots.

Charles CHAUMET, député,
Alliance républicaine démocratique.

HISTOIRE LOCALE

BAYLES et VIGUIERS de Sisteron

(suite)

L'extranéité du bayle parait avoir été élevée en Provençe à la hauteur d'un dogme, extranéité toute relative du reste, car si le bayle devait, lui et sa femme, pour ne point faire de partialité, être étranger à la ville, il n'en devait pas moins être provençal. Lorsque, en février 1213 n. s. le comte de Forcalquier, Guilhem de Sabran octroie les plus grands privilèges à la cité de Sisteron, l'une de ses promesses les plus formelles est de ne jamais prendre un homme de Sisteron pour en faire un bayle : *nullum hominem hujus ville bajulum faciam Sistarici fideliter primitto* !

Cette condition se retrouve dans les divers statuts du roi Robert du 25 juin 1306 et du 25 mai 1310, et dans ceux de la reine Jeanne. A peine a-t-il volé Nice à la Provence que le duc de Savoie s'empresse de reconnaitre le privilège des Provençaux en général et des Niçards en particulier, de ne jamais recevoir d'employés originaires de la ville ni lui, ni sa femme, 27 février 1449. S. Maximin réclame aussi ce privilège le 19 mai 1439.

Cependant, s'il faut en croire Méry et Guindon (IV. 362) les Marseillais seuls étaient admis à Marseille comme viguiers et juges. Les Marseillais paraissant avoir toujours été fort égoïtes ; c'étaient ce qu'on appelle en provençal des *Gousto soulet.* Quant à Brignoles, la qualité d'étranger semble avoir été, suivant les circonstances, tantôt un motif d'admission, tantôt une cause de répulsion.

La durée des fonctions des bayles, comme celles de la plupart des administrateurs et employés provençaux, était annuelle dès les temps les plus reculés. L'ombrageuse indépendance de nos pères se défiait de fonctionnaires trop ancrés dans le pays et y acquérant ainsi trop d'autorité et de prépondérance. La commune ne pouvant s'en débarrasser absolument, cherchait à les rendre ainsi autant que possible inoffensifs contre son action libre et omnipotente. Une lettre du roi Robert confirme expressément ce privilège en 1324 et Louis XII le reconnait encore en 1503.

Mais François 1er arrive : pleure, ô Provence, tes libertés !

Ce roi, dont l'unique souci dans ses rapports avec la Provence, semble avoir été d'en détruire pièce par pièce, morceau par morceau la constition, les privilèges, les usages, qu'il avait solennellement juré de respecter, ce roi rend les bayles perpétuels en 1529, — poussé cette mesure autant par le plaisir tout francihot de fouler aux pieds les coutumes provençales que par l'envie de battre monnaie, car il met immédiatement en vente, à beaux deniers comptants, ces offices et bien d'autres encore. Allons ! à qui le bailliage de Sisteron ? à combien ?...

Les Etats protestent, les Provençaux crient, la Provence soulève. L'annalité est rétablie par les lettres royaux de mars 1533 et l'édit du 22 septembre 1539.

Mais François 1er en tenait contre la Provence. Ne pouvant vendre les bailliages au

© VILLE DE SISTERON

plus offrant ou incapable, il détruira au moins la vieille hiérarchie provençale respectée par les siècles. Ce parisien promulgue à Nogent en mars 1541 un bon plaisir, qui est de ne tenir aucun compte de ses serments, qui est de tout uniformiser en Provence, et de n'y plus avoir que des viguiers et des viguieries, — les bayles et bailiages étant tous supprimés et changés en viguiers et viguerie. C'est là un accès de cette stupidité propre aux administrateurs bornés et despotes des bords de la Seine et une marque de la platitude de leur esprit : tout uniformiser, étant trop bêtes pour se plier aux diverses modalités exigées par les temps et les lieux. C'est la même stupidité qui de nos jours, tue le commerce français à l'extérieur et le fait partout remplacer par l'Allemagne — le français ne sachant pas se plier aux désirs de la clientèle, se croyant toujours le premier peuple du monde né pour imposer ses caprices à l'univers et l'Allemand souple, commode, se conformant en tous points aux besoins, aux désirs, aux coutumes de toutes les clientèles du monde.

V. L.

A suivre.

Les Foires de Sisteron

Lundi prochain aura lieu dans notre ville la foire de St-Antoine, première foire de l'année.

A ce propos, pour satisfaire notre curiosité et celle des lecteurs sans doute, il nous a paru intéressant de jeter bien loin, un regard derrière nous et de chercher à quelle époque remontait la création des foires et qu'elle en était leur importance. Voici ce que nous dit l'historiographe sisteronnais Ed. de Laplane dans son *Histoire de Sisteron*.

« Du grand nombre de foires établies à Sisteron, on peut conclure que cette ville autrefois ne fut pas sans quelque importance commerciale. Ses foires alors duraient trois jours ; une d'entre elles (la foire de St-Barnabé) en durait même six, et ce jour là, nulle autre foire ne pouvait se tenir à quatre lieues à la ronde

La plus ancienne foire et celle de St-Symphorien, fixée au 20 août et deux jours suivants, par lettres patentes du 8 septembre 1352. Reculée dans la suite de quelques jours cette foire se confondit avec celle de Saint-Barthélemy. Après la foire de Saint-Symphorien, furent successivement établies la foire de St-Domnin (1378), la foire de la Conception ou foire froide (1400), la foire de Saint-Antoine (1405), de Saint-Barnabé (1561) et la foire de la Passion (1760). On ignore la date de la foire de Sainte-Catherine ; les gros marches de Saint-Marc, de Saint-Jean, de Saint-Martin et de Saint-Thomas (21 décembre), presque aussi importants que des foires, remontent également à une époque qui n'est pas connue. Une nouvelle foire a été rétablie tout récemment (1837), le dernier lundi le carnaval.

Chaque profession industrielle occupait un emplacement particulier : aux marchands de draps fins ou draps de France, le réglement assignait la place des riches (les quatre coins) ; venaient ensuite, en tirant vers la Saunerie, les marchands de gros draps, les apothicaires, les ciriers, les cordiers, les sauniers, les cloutiers et les marchands de fer, en gros et en détail ; la rue droite était dévolue aux cordonniers et aux marchands de cuir ; la mercerie aux merciers et une partie du marché aux herbes (la petite place), aux marchands de grosses toiles, toiles de lin, futaines etc ; sur la place de la cour (la grand place, on vendait le fer ouvré, les serrures, les rapes, les lampes appelées *calens*, les scies et les objets de coutellerie ; plus loin, les pots, les marmites et toute sorte de vaisselle, quelle qu'en fût la matière, terre, bois, cuivre, étain ou verre.

Les boulangers exposaient leurs pains dans des corbeilles, et les bouchers leurs viandes sur des étaux à cet effet dans les rues.

Tous les bestiaux, à l'exception des porcs qui se tenaient le long du rempart, près la porte des Tanneurs, étaient rassemblés à *Foralpra* (le Pré de foire).

En se rendant aux foires de Sisteron, les marchands étrangers y trouvaient non-seulement sûreté et protection pour les personnes, mais encore exemption pour leurs marchandises de la petite *leyde*, droit que la ville, en obtenant la franchise de la *leyde* royale ou grande *leyde*, avait établie à son profit ».

Comme on le voit par ces intéressants détails, les foires des temps reculés étaient plus importantes et plus rémunératrices par le fait même qu'elles étaient moins nombreuses. Aujourd'hui, tandis que leur nombre s'accroit démesurément, soit ici soit aux environs, leur importance disparaît pour faire place à un malaise général

P. L.

Chronique Littéraire

LA PEUR DE VEILLIR

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

On pouvait lire récemment dans les journaux ce fait-divers assez banal :

« Deux provinciaux descendus dans un hôtel de la rive gauche, le mari et la femme, se sont suicidés quelques jours après leur arrivée. Rien dans leur attitude ne faisait pressentir ce tragique événement. Q'est-ce qui a pu les pousser à cet acte de désespoir ? »

Le hasard nous a permis de percer ce mystère.

M. et Mme Durand, qui avaient une large aisance, habitaient depuis longtemps la plus jolie maison d'une coquette petite ville de l'Ouest. Ils vivaient heureux, possédant une excellente santé et n'ayant pas de soucis, pas même celui de voir souffrir leurs semblables. Ils s'enfermaient si bien dans leur égoïsme, qu'aucun cri de détresse ne parvenait jusqu'à eux.

Quand nous disons qu'ils n'avaient pas de soucis, nous nous trompons ; ils en avaient un, un seul, celui de se voir vieillir. Ils auraient voulu, elle surtout, arrêter le temps qui, dans son cours jamais interrompu, emporte impitoyablement hommes et choses ; ils auraient voulu rester jeunes. La vieillesse leur faisait peur.

Il avait cinquante ans. Elle venait de dépasser la quarantaine. Il grisonnait. Elle épaississait, et, chose plus grave encore, quelques rides apparaissaient sur son visage, La jolie Madame Durand, si admirée, si adulée, si courtisée aussi, allait peu à peu faire place à quelque matrone dans laquelle on aurait quelque peine à la reconnaître. Elle considérait cela comme une déchéance, et elle ne se sentait pas le courage de la subir.

Pauvre femme, à l'esprit obtus et au cœur desséché, qui n'estimait rien en dehors de la jeunesse et de la beauté.

Mme Durand, si exubérante et si gaie jusque-là, était devenue triste et rêveuse, Elle restait des heures entières sans parler, songeant, on le devine, à cette prétendue déchéance qui l'attendait.

La vie est absurde, se disait-elle, Vieillir, c'est mourir lentement. Ne vaut-il pas mieux mourir tout d'un coup et disparaitre avant la décrépitude, afin qu'on garde de vous un souvenir aimable ?

Cette préoccupation de coquette égoïste la hantait de plus en plus chaque jour.

Les longues rêveries de Mme Durand inquiétaient son mari, qui se décida à l'interroger.

— Comme tu es triste, depuis quelques jours, toi qui as toujours été si rieuse ! Qu'as-tu, chére amie ? Serais-tu menacée de quelque maladie ? Aurais-tu des chagrins que j'ignore ?

— Non. J'ai quarante ans, et je ne vois pas sans effroi approcher la vieillesse.

— Mais tu as encore devant toi des années de jeunesse !

— Non Ma jeunesse est finie, bien finie, tout me le dit, mes rides, mes premiers cheveux gris !

— Il faut mettre un lorgnon et regarder attentivement pour les voir.

— Je les ai quand même, et cela me fait de la peine. Je ne veux pas vieillir, et je ne veillirai pas !

— Aurais-tu retrouvé l'eau de Jouvence ?

— Je connais quelque chose de plus efficace, la mort !

M Durand eut un sursant et se demanda si sa femme ne devenait pas folle.

Songerais-tu vraiment à mourir pour échapper à la vieillesse ? répliqu'a-t-il.

— Je ne pense plus à autre chose.

— Et t'es-tu dit que tu me ferais une peine atroce et que je n'aurais pas le courage de te suivre ?

— Je sais combien tu m'aimes et j'ai caressé l'espoir que nous pourrions partir ensemble...

Ce jour-là, Mme Durand n'insista pas. Mais le lendemain et les jours suivants, elle revint sur son projet, ayant la certitude de le faire adopter par son mari, dont elle connaissait le caractère sans fermeté. Et il lui fallut trois mois pour arriver à ses fins.

Peu à peu M. Durand s'était laissé convaincre. Il en était arrivé à redouter la vieillesse encore plus que sa femme.

Ces époux peu ordinaires, qu'on peut classer dans la catégorie des demi-fous, vinrent à Paris. Pendant huit jours, ils fréquentèrent les théâtres, dinèrent dans les restaurants à la mode, se grisèrent de la vie parisienne, Puis après s'être fait servir dans la chambre même de l'hôtel où ils étaient descendus, un succulent dîner arrosé de Bordeaux et de Champagne, ils allumèrent un réchaud, s'étendirent sur leur lit, et, la main dans la main, s'endormirent pour ne plus se réveiller.

Dans une lettre écrite à un de ses amis, quelpues instants avant de mourir, M. Durand racontait qu'il avait tout d'abord trouvé l'idée de sa femme absurde, mais qu'après avoir bien réfléchi, il l'avait adoptée, la trouvant raisonnable. A quoi bon veillir ?

M. et Mme Durand avaient vécu en égoïstes, ils étaient morts en égoïstes.

JEAN CLAIRON,

Chronique Locale
ET REGIONALE

Exposition de Manosque. — L'inauguration officielle par les autorités aura lieu le dimanche 9 Février, à 10 heures du matin, avec le gracieux concours de la Musique Municipale.

A partir de 1 heure les portes seront ouvertes au public.

De 3 à 5 heures, Concert donné par la Musique Municipale.

Le soir, à 9 heures, dans l'enceinte de l'Exposition, sera tiré un brillant Feu d'artifice, sortant de la maison Berthier et Cie de Monteux (Vaucluse). Les jardins de l'Exposition seront éclairés à Giorno.

SISTERON

L'état sanitaire dans le Haut-Noyers. — Depuis quelques temps la rumeur publique s'est légitimement émue des bruits alarmants qui courent sur la situation sanitaire dans le Haut-Noyers.

Il ne faut pas s'alarmer outre mesure. L'épidémie de variole qui sévit en ce moment dans ce village et ou des cas isolés de morts se sont produits, a été circonscrite au début par les autorités préfectorales et municipales qui, de concert avec l'administration de l'hospice et les médecins, avaient dû éloigner les contaminés dans un local spécial affecté comme infirmerie. Les malades n'ont aucune relation avec le dehors, puisqu'ils sont soignés par la même infirmière. Les locaux évacués ont été désinfectés de suite enrayant ainsi l'épidémie qui commençait à se propager et qui aurait pu avoir des conséquences plus graves pour Noyers et pour les environs. A l'heure actuelle les malades en traitement sont en bonne voie de guérison et par mesure de précaution tout le restant des habitants a été vacciné dans le courant de la semaine par le Dr Buès. Ainsi que nous le disons, toutes les mesures sanitaires sont prises et l'épidémie ne tardera pas à s'éteindre d'elle-même par suite des précautions prises par les autorités.

Fête de la Baume. — C'est demain que le faubourg la Baume, fêtera St-Antoine, son patron. A cette occasion et si le temps le permet la musique réhaussera par sa présence le charme du programme qui consiste en jeux et amusements variés

Le lendemain lundi, se trouvant un jour de foire, l'absorption des haricots et des pois-chiches se fera le mardi.

Bal du "Sisteron-Vélo". — Ainsi que nous l'avions annoncé le bal du *Sisteron-Vélo*, qui a eu lieu dimanche dernier dans la salle du Casino, avait réuni là tout un essaim de charmantes et gracieuses demoiselles qui s'en sont donnée à cœur-joie, jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Avis. — Le Maire prévient les intéressés que le tableau contenant les additions et retranchements fait par la Commission électorale à la liste électorale, est déposé au secrétariat de la Mairie et sera communiqué à tout requérant jusqu'au 4 février prochain inclus.

Pendant ce délai les demandes en inscription et radiation seront reçues à la Mairie pour être jugées conformément à la loi.

Avis. — Les anciens soldats de 7 à 14 ans de service sous la loi de 1832, sont priés de faire leur déclaration à la mairie du lieu de leur résidence, dans le plus bref délai. Ils devront être munis de leur livret.

F. Charamat.

Président de la Société des Anciens soldats de sept ans pour l'Arrondissement de Sisteron, à Entrepierres.

Lautric.

Secrétaire du même Comité à Nible.

P.-L.-M. — Nous informons nos lecteurs que l'émission des Obligations P.L.M. qui avait été interrompue l'an dernier pendant quelques mois, est reprise dans toutes les gares du réseau ouvertes au Service des Titres.

Nous croyons utile de leur rappeler que les prix d'émission affichés dans ces gares sont absolument nets de tous frais et que la Compagnie délivre les obligations souscrites, sous la forme nominative, soit sous la forme au porteur, au gré du souscripteur.

ATTENTION

Le vrai Congo toujours porte, sur l'étiquette,
Le nom : Victor Vaissier ; et chaque savonnette
La mention : Savon des Princes du Congo,
Dans la pâte, gravée en impression nette.

Victor Vaissier, seul fabricant-propriétaire.

Lorient, 26 Nov. 06. — Je souffrais de l'estomac et de la tête ; je n'éprouve plus de malaises depuis que je prend des Pilules Suisses. Mme LECUNF, sage-femme. (Sig lég.) 1 fr. 50 la boîte, Glaesel, ph., rue Grammont, 28; Paris.

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complication pulmonaires. Elle laisse, en effet, des lésions qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta à Paris.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 Janvier 1908

NAISSANCES

Martel Lucien-Noël.

MARIAGE

Entre M. Michel Louis-Marius et Mlle Girard Julia-Thérèse-Rosalie.

Entre M. Gaudin Edouard-Laurent et Mlle Depierre Marie-Blanche-Fanie.

DÉCÈS

Blanc Adrienne. 15 ans. La Coste.

© VILLE DE SISTERON

Faut-il boire du sang

"La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur. On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'il peuvent boire de l'eau de Bussang, Source Salmade ou des Demoiselles, qui, par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse, aboutit à un résultat supérieur. Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter à recommander cette eau à un malade et à un anémique.

A VENDRE
de gré à gré
en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grènoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Bulletin Financier

Marché ferme. On traite la Rente à 95.65. Fonds russes en reprise.

Valeurs de crédit bien tenues. Société Générale 662. Comptoir d'Escompte 686.

Allégée de son coupon de 15 fr. 54, l'action Banque Centrale Mexicaine s'est avancée à 418 fr. C'est un cours avantageux si l'on considère la progression constate des dividendes.

Parmi les valeurs argentines, on recherche les obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres et les obligations 4 0/0 de la Banque hypothécaire Franco-Argentine. Ces titres sont des plus intéressants en raison des garanties qui les entourent, de l'importance de leur rendement et de leurs cours relativement bas

Rio mieux tenu à 1728.

On vient d'introduire sur le marché du comptant en banque les actione « Pétroles Colombia » dont les obligations sont déjà cotées depuis 2 ans. Cette Société, au capital de 3.500.000 fr., a pu, dès son deuxième exercice, payer un dividende de 14 1/2 0/0. On cote sur les actions 420 et 425.

A VENDRE
Grande Quantité de Bonbonnes
de toutes contenances

S'adresser au bureau du Journal.

A louer présentement

3me et 4me étages de la maison ETIENNE, ancien boucher *Grande Place, No 17.*

S'adresser à *Me* **Béquart** notaire,

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES **ESPIC**
ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le **FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC**
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les
Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS
Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.
VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

LECTURES POUR TOUS

L'actualité sous tous ses aspects, un merveilleux ensemble d'articles dont chacun fait écho aux préoccupations de l'pinion, voilà ce qu'on trouve dans le numéro de *Janvier* des *Lectures pour Tous*. Jamais revue n'avait aussi complètement fait œuvre d'information. L'attrait et la variété des articles, l'abondance des illustrations que publient les *Lectures pour Tous* expliquent leur énorme succès : C'est la revue chaque mois impatiemment attendue de tous, et qu'on est obligé d'avoir lue si l'on veut être au courant des questions qui reviennent dans toutes les conversations.

Jugez en par le sommaire du numéro de JANVIER :

Si l'oncle Sam faisait la guerre au Mikado, — Salamalecs de jour de l'an à travers le monde. — Le secret des collaborateurs révélé par eux-mêmes. — Le chien de garde, roman. — *Parce pour le bal. — Facéties d'un roi philosophe. — Quand le loup sort du bois, — L'étincelle qui éclaire Paris. — Le double fantôme*, nouvelle. — *Au club des unijambistes. — A qui le milliard du duc de Portland ? — La transmission des pouvoirs à l'Opéra. — Un coup de bourse à New-York. — Deux nouveaux immortels. — Express cambriolés.*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le No 50 centimes.

Tribune du Travail
et Commerciale

6 à 8 FRANCS et plus par jour, Partout à Dames. Messieurs, Jeunes gens. Il sufit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et assuré qui apporte chaque jour et régulièrement. l'aisance et le superflu. - Rien à acheter - Pour renseignements et enfin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson. Paris.

A remettre présentement
pour cause de départ
CAFE DU MIDI
bien achalandé
situé au centre des affaires

Pour renseignements s'adresser au gérant de l'établissement. Sisteron.

A LOUER

MAISON LAPLANE, place de l'Horloge, avec boulangerie.

S'adresser à Me Turcan, notaire, Avenue de la Gare, Sisteron.

ON DEMANDE un apprenti chez M. COLOMBON, coiffeur, rue Saunerie, Sisteron.

Les grandes conférences de l'hiver

vont paraitre dans
LA REVUE HEBDOMADAIRE

On sait que MM. Jules Lemaître, Houssaye, Vandal, Masson, de l'Académie française, et M le général Bonnal feront, à la Société des Conférences, cet hiver, une série de conférences qui seront le principal événement littéraire de l'année. En annonçant qu'elle s'est assuré le droit exclusif de publier *in extenso* ces conférences, la *Revue Hebdomadaire* fait connaitre les auteurs chargés de ses principales rubriques depuis le 1er novembre 1907 ; MM. Hanotaux, de l'Académie française, *la politique étrangere* ; E. Rod, *le mouvement des idées* ; Bordeux, *la vie au théâtre* ; Frunck-Brentano, *A travers l'histoire* ; Le Goffic, *la poésie* ; Péladan, *les beaux-arts* ; Paul Adam, Lionnet, Chantravoine.

Rappelons que la "Revue hebdomadaire" a un supplément illustré, broché à part, dont les douze pages d'actualités photographiques tirées sur papier couché illustrent par l'image l'histoire de la semane. L'abonnement de trois mois : 5 fr. 75 ; un an : 20 francs.

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Le Numéro de Noël de la **Vie Heureuse** parait ! 86 pages dont 28 en couleurs' plus de 400 magnifiques gravures, 4 ravissants hors-texte prêts à être encadrés, un grand concours doté des prix les plus séduisants et dont l'énoncé ne l'est pas moins, car il s'agit de déider entre les plus jolis profits de Parisiennes, celui qui réalise le mieux les principes de l'art ; une nouvelle spécialement écrite pour la *Vie Heureuse* par Marcelle tinayre ; une spirituelle fantaisie de Franc-Nohain ; une profusion de dessins signés Mahut, Mich, Mirande, Morin, Wely, les humoristiques réponses de Mmes Daniel Lesueur, Marni, de MM. Tristan, Bernard, Capus, Harduin, Vincent, Hyspa, Séandre, Marcel Legay, H. Maret, Mévisto, Montoya, Pierre Wolf, à l'enquête de la *Vie Heureuse*: « Faut-il imposer les célibataires ? » Tout cela fait de ce splendide fascicule, un numéro incomparable que chacun voudra conserver.

Abonnements. -- *Vie Heureuse* : Paris et Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. -- *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRANDS PRIX, Liège 1905, Milan 1906
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
PRODUIT HYGIÉNIQUE
indispensable.
Boisson d'Agrément digestive.
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE
EXIGER du RICQLÈS

Franco à l'essai. — Spécimen des MONTRES et BIJOUX ***TRIBAUDEAU***
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets: **Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations.** *Gratis et Franco Tarifs illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN Sisteron

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CANADA *(Ancienne Colonie française)*. Les avantages offerts aux journaliers-terrassiers, domestiques, ouvriers agricoles, concessions gratuite de terre fertiles, voyage à prix réduit, et la grande prospérité de ce pays qui attire chaque année près de 300.000 colons, déterminent souvent aussi à émigrer des personnes inaptes à réussir. ***Afin d'éviter toute déconvenue, ne pas partir sans écrire pour renseignements officiels gratuits 10, Rue de Rome, Paris***, au ***Commissariat Général du Canada***, qui n'a pas de représentants en province.

GALERIES SISTERONNAISES
8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8
L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs *Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.*

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — **PAIEMENT APRÈS GUÉRISON** seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la **MÉDECINE NATURELLE**, ***électricité, radiations, eau, plantes, hygiène***, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au ***Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Bons-Enfants, PARIS.***

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques
JOUGLA
sont les meilleurs

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et aobtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

Paul Fauchey

COMPOSITEUR,

un de nos maîtres les plus estimés,

est l'auteur de

Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,

Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*

de la **Valse** Très Aimée

et de la Chanson Brésilienne,

les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :

Canzonetta Napolitana,	Sérénade à l'amour,
Gaity-March,	Romance,
Pretty-Girl, *marche.*	Mélodrame,
Lydie-Gavotte.	Pastorale,

Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la Maison **A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS,** sont en vente chez l'Éditeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.

Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies de la Vessie, mêmes les plus rebelles, sans maux de reins, ni douleurs d'estomac, comme par les Santals impurs, le Copahu et les Injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF.

Se méfier des contrefaçons et des produits similaires.

Exiger dans toutes les Pharmacies le véritable Santal Bline préparé par M. NARODETZKI, Phen, 16, rue Vivienne, Paris.

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

BISCAYNOS
Quand FANFAMIE

LE THÉ MEXICAIN DU Dr JAWAS POUR MAIGRIR

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
POUR MAIGRIR
Sans nuire à la santé et sans régime.
Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton.
Rajeunit les traits et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr.; 6 boîtes, 28 fr.
Phie Vivienne, 16, Rue Vivienne, Paris et dans toutes les Pharmacies.

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES FAMILLES

MON MÉDECIN

Par MM. les Docteurs **FOURNOL, HEISER, SAMMÉ,** de la Faculté de Médecine de Paris

Superbe volume du format de la Grande Encyclopédie Larousse, 520 pages, papier grand luxe, nombreuses Gravures, magnifiquement relié en toile

PRIX : 25 francs, PAYABLES 5 fr. PAR MOIS

RIEN A PAYER D'AVANCE

livraison immédiate

Mon Médecin est le meilleur conseiller de la Maison, du Château, de la Ferme, indispensable à tous : *Description et Fonctionnement du Corps humain, Médecine d'urgence, Hygiène professionnelle, Hygiène préventive Hygiène curative, Hygiène de l'ouïe, Hygiène de la vue, Hygiène de la voix, Hygiène de l'alimentation, Hygiène coloniale, Soins spéciaux de la mère et de l'enfant. Poisons et Contrepoisons, Falsifications, Régimes, Eaux minérales. Animaux nuisibles et utiles à l'homme, etc., etc., etc.*

Traitement et Guérison de toutes les Maladies

Tout ce qui concerne les maladies, leur traitement et l'heureux emploi des remèdes s'y trouve condensé. Un vocabulaire des mots techniques complète ce splendide et indispensable volume. **Mon Médecin** recommandé par de hautes sommités médicales, est le cadeau le plus utile qu'on puisse faire et le plus beau livre à mettre dans une bibliothèque de famille ; c'est un ami discret, un conseiller sûr, qui répond nettement à tous les besoins et evitera bien souvent des confidences qu'hommes et dames répugent à faire.

Bulletin à adresser au *Sisteron-Journal*, Sisteron

Je soussigné, déclare acheter l'ouvrage *Mon Médecin*, aux conditions énoncés, c'est-à-dire par paiements mensuels de 5 francs jusqu'à complète liquidation de la *somme de 25* fr. prix total. Ce premier paiement de 5 fr aura lieu 1 *mois* après expédition de l'ouvrage sur la présentation du reçu.

Fait à 190

Signature ;

Noms et prénoms .....
Profession .....
Domicile .....
Département .....

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux. Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

EN VENTE PARTOUT

LE MOKA DES FAMILLES

Ce produit peut s'employer seul avec le lait ou en très fortes proportions avec le café.

Le Gérant — **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON